



Bouches-du-Rhône



COMPTE RENDU DES REUNIONS INFORMELLES SUR LA MISE EN PLACE DES SIP

Respectivement, les 24 et 26 septembre 2008, les organisations syndicales étaient conviées par le TPG et les directeurs des Services fiscaux pour communiquer à propos de la mise en place des SIP.

Les représentants de l'administration ont tout d'abord précisé que la fusion DGI/DGCP serait financièrement neutre : les économies de loyers ainsi que les ventes de sites vont couvrir le coût des travaux.

Les principes concernant la mise en place des SIP sont les suivants :

- Les périmètres des CDI seront respectés pour la mise en place des SIP ;
- Pendant les travaux, les agents resteront sur le site ;
- Priorité à la mise en place des SIP par rapport à toute autre « réforme » (CDI-CDIF...) ;
- Une antenne sera mise en place à Aix, temporaire, avec des « missions opérationnelles » ;
- Le financement se fera de la manière suivante : vente d'une partie de Sainte-Anne, de l'avenue des Belges, de l'immeuble l'Atrium (abritant la DSF d'Aix) lors de la disparition de l'antenne.

Les contraintes principales sont les suivantes :

- Contrainte de place : sur Martigues, ni le CDI ni la Trésorerie ne peuvent accueillir de SIP : il faudra trouver des locaux.
- Contrainte de temps : les 2 derniers SIP devraient être opérationnels en 2012 !
- Contrainte budgétaire : l'immeuble l'Atrium devant être vendu lors de la fermeture de l'annexe, il faudra un besoin de financement intermédiaire.
- Contrainte informatique : les applications seront-elles au niveau et compatibles ?
- Contrainte matérielle : il faudra une continuité du service pendant les travaux. Sans compter les conditions de travail des agents... Sur le site Prado-Borde, les travaux devraient durer ... 2 ans !!!

Calendrier (sous réserve de validation par le DG) :

Année	Sites
2009	Tarascon, Salon, La Ciotat, Marseille 1 ^{er} , Marseille 5/6 ^{ème} , Marseille 8 ^{ème}
2010	Istres, Marignane, Aubagne
2011	Marseille 7 ^{ème} 9 ^{ème} 10 ^{ème} , Marseille 4 ^{ème} , 13 ^{ème} , Marseille 11 ^{ème} 12 ^{ème} , Arles, Aix (2 SIP), Martigues
2012	Marseille 3 ^{ème} 14 ^{ème} , Marseille 2/15/16 ^{ème}

Sur Aix il y aura 2 SIP, un sur l'HDI d'Estiennes d'Orves, l'autre à la cible, avec les SIP qui correspondent.

Transfert prévu des emplois :

SIP	Effectifs Trésorerie	Dont recouvrement	Effectifs CDI devant rejoindre le SIP	Total effectif SIP	Effectif Trésorerie SPL
Aubagne	22	7	27	34	15
La Ciotat	18	8	20	28	10
Marseille 1 ^{er}	8	8	10	18	0
Marseille 5/6	16	16	22	38	0
Marseille 8	11	11	21	32	0
Marseille 7/9/10	23	23	39	62	0
Marseille 2/15/16	18	18	25	43	0
Marseille 3/14	14	14	23	37	0
Marseille 11/12	17	17	31	48	0
Marseille 4/13	15	15	28	43	0
Aix nord	11	11	28	39	0
Aix sud	12	12	26	38	0
Arles	10	10	17	27	0
Istres	23	8	22	30	15
Marignane	15	9	24	33	6
Martigues	31	10	21	31	21
Salon	25	8	33	41	17
Tarascon	8	2	15	17	6
	297	207	432	639	90

Ces prévisions ne tiennent, bien sûr, pas compte des futures suppressions d'emplois sur l'ensemble de notre administration.

La trésorerie d'Eyguières sera transférée à la fin des travaux. Une réflexion est en cours sur les RF : autrement dit, leur devenir est menacé.

Pôle de recouvrement complexe (PRC) : 3 solutions sont envisagées :

- 1 PRC autonome à Aix, 1 PRC autonome à Marseille ;
- 1 PRC autonome à Marseille, 1 antenne à Aix (hypothèse privilégiée) ;
- 1 seul PRC à Marseille.

Cette nouvelle réunion ne nous a rien apporté de plus que la confirmation de la précipitation à tous les niveaux d'une réforme qui préside aux suppressions d'emplois. Où sera le bénéfice pour le contribuable qui sera reçu dans des services inappropriées et en sous-effectif chronique et dont le site Sadi Carnot, où la réception sera proprement ingérable, en est l'exemple type ?

Le SNUI et SUD Trésor ne sont pas dupes : la mise en place des SIP aura des conséquences directes sur les conditions de travail des agents et sur l'accueil du public. Nous resterons vigilants.